

FORCE OUVRIÈRE

13 mai 2008

Bonjour,

TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION LE 15 MAI 2008

Les salariés de l'assurance ont subi en 1995 la fermeture de notre régime de retraites professionnelle (CREPPSA), ce qui a conduit à un effondrement du niveau des retraites pour notre profession. Pour les producteurs salariés, la fermeture des caisses de retraites par répartition qui leur étaient spécifiques et qui ont été remplacées par des fonds de pension ont amené aussi des pertes énormes au niveau de la retraite. Aujourd'hui, le niveau des retraités atteint péniblement 60 % du dernier salaire d'activité.

Mais cette fois, avec le plan du gouvernement, que restera-t-il ? Comment obtenir une retraite à taux plein s'il faut 41, 42 ou 43 ans de cotisations ?

Quelle retraite aura plus tard un salarié qui, dans notre branche professionnelle, n'a pratiquement aucune chance d'obtenir un CDI avant l'âge de 25 ans ? Quelle retraite peut espérer un producteur salarié quand on connaît le turn-over de la profession ?

C'est clair. Le plan du gouvernement conduit à la fin des retraites à taux plein. **S'il obtient gain de cause, nous reviendrons aux retraites de misère.**

C'EST INACCEPTABLE.

Il faut absolument empêcher le passage à 41 ans. Il faut obtenir le retour au calcul des retraites sur la base de 37,5 années de cotisation et des dix meilleures années.

C'est la Sécurité Sociale de 1945 qui est menacée dans son existence avec les déremboursements, les franchises, les fermetures d'hôpitaux, la désertification des soins.

Et dans notre branche professionnelle de l'assurance, la liquidation de la partie prévoyance de la CREPPSA par la mise en œuvre de la loi FILLON de 2003 a pour conséquence une fragilisation de notre régime de prévoyance professionnelle. Des discussions sur son devenir sont en cours : Pour **aller où ?**

RETRAITES, SALAIRES, SÉCURITÉ SOCIALE ? SERVICES PUBLICS, TOUT EST LIÉ !

Nos revendications sont communes à tous les salariés qu'il s'agisse du privé ou du public. Elles sont communes à tous les salariés et à la jeunesse. Elles sont communes aux salariés actifs ou chômeurs ou retraités.

Alors le 15 mai, nous serons dans l'unité des salariés du privé et du public, des lycéens, des jeunes, des retraités et des chômeurs.

C'EST POURQUOI IL FAUT Y ALLER EN FAISANT GRÈVE ET EN MANIFESTANT LE 15 MAI

PRENEZ CONTACT AVEC VOS UNIONS DÉPARTEMENTALES POUR CONNAITRE LE LIEU ET L'HEURE PRÉVUE POUR LES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS.

**POUR LES SALARIÉS DE LA RÉGION PARISIENNE,
LA MANIFESTION EST PRÉVUE LE 15 MAI à 14 H 30 PLACE D'ITALIE**

**Didier WAUTHY
Secrétaire Général**